

DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE

(Le dossier sera traité dans son intégralité, quelque soit le type de demande, sous 3 semaines après la réception du dossier complet).

Voies communales Voies départementales

Monsieur le Maire d'Asnières-sur-Seine,

Je soussigné(e) : _____ Email : _____

Demeurant à : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Je sollicite l'autorisation pour occupation du domaine public d'Asnières-sur-Seine,

Adresse : _____

À dater du _____ jusqu'au _____ soit pour une durée de : _____

RÉSERVATION DE STATIONNEMENT POUR : Déménagement Autre

De ____h ____ à ____h ____ 20 mn 30 mn (À préciser si pose d'un monte-meubles) : Oui Non

RÉSERVATION DE STATIONNEMENT POUR OCCUPATION DU SOL : (arrêté de voirie) pour dépôt de matériaux, baraques de chantier, WC chimique, bétonnières, compresseurs, contre-trottoirs étais, chevalements (2)

Largeur _____ Longueur _____ Emprise _____ m²

SURPLOMB DU DOMAINE PUBLIC : Goulotte Poulie

CONTENEURS DE CHANTIER, BENNES (2) (à délimiter avec une signalétique ruban ou plots)

ENGIN DE LEVAGE de grosses dimensions pour montage d'une grue de chantier ou livraison de matériel lourd (3)

Emprise partielle de la chaussée avec circulation maintenue Barrage total de la chaussée

ENGIN DIVERS DE LEVAGE pour installation (déménagement, nacelle, etc.)

Emprise partielle de la chaussée avec circulation maintenue Barrage total de la chaussée

Les autorisations suivantes ne seront délivrées qu'à la présentation des récépissés de DT-DICT des concessionnaires.

MISE EN PLACE DE PALISSADES DE CHANTIER (2)

Non susceptible de recevoir des affiches Susceptible de recevoir des panneaux publicitaires

Longueur _____ Emprise au m² _____

BATEAU-PAVÉ (1)

Création Avec entrée charretière existante

Réfection Création d'une entrée charretière (1)

Je déclare avoir été informé à me pourvoir, auprès de M. le Maire d'Asnières-sur-Seine, d'un permis de construire, avant d'édifier une construction quelle que soit l'importance de celle-ci et même s'il s'agit d'un abri provisoire. Je m'engage à me conformer aux règlements en vigueur dans la Ville d'Asnières-sur-Seine et à acquitter les redevances qui me seront réclamées par l'Administration, avant les travaux.

Asnières-sur-Seine, le _____ signature :

NOTA

Si vous n'êtes pas le propriétaire, cette demande doit être également visée par le propriétaire

(1) pour la création d'un bateau-pavé, avec ouverture d'entrée charretière, fournir un permis de construire et pour l'entreprise en charge des travaux un certificat d'assurance VRD.

(2) si les travaux sont sur une voie départementale, l'autorisation d'exécuter ceux-ci est délivrée par la D.D.E. et un délai d'environ 4 semaines est nécessaire pour délivrer l'arrêté.

(3) le pétitionnaire devra solliciter, au minimum 3 semaines à l'avance auprès du service Voirie, une demande d'arrêté provisoire portant création d'une interdiction de stationner ou de circuler au droit de son chantier.